

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES REPUBLIQUE FRANCAISE
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 19 février 2018

Convocation du : 12 février 2018

Objet : **SERVICES AUX HABITANTS**

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Nom et siège.

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf février à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie BERNARD, Président.

Etaient présents : J. Francou, S. Simion, A. Froget, T. Fodera, M. Barthelemy, JM. Bernard, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, G. Jullien, M. Truc, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, F. Galmiche, T. Gau, JM. Gueyraud, JP Briouille, R. Moreau, JP Artigues, C. Aubert, J. Bourbousse, N. Ferrere, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin, M. Ventre, L. André.

Absents : F. Pinet, JP Bellet, B. Lapeyre, R. Aquino, J. Revoux, JC Vallier, P. Schiazza, F. Darini, B. Saudemont

Pouvoirs : F. Pinet absente a donné pouvoir à S. Simion
 B. Lapeyre absente a donné pouvoir à JM Bernard
 J. Revoux absente a donné pouvoir à M. Chautant
 F. Darini absente a donné pouvoir à J. Marcellin
 B. Saudemont absente a donné pouvoir à R. Moreau

Suppléants : P. Schiazza absent a été représenté par son suppléant L. André

Sur proposition de la commission aux habitants, il est proposé de modifier le nom et le siège du Centre Intercommunal d'Action Sociale, compte tenu de l'extension de son périmètre.

Ainsi le CIAS serait dénommé Centre Intercommunal d'Action Sociale « Buëch Dévoluy » et son siège serait fixé à Veynes.

Après avoir entendu, les conseillers communautaires :

- approuvent à l'unanimité cette proposition
- décident de nommer le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale Buëch Dévoluy
- décident de fixer son siège à Veynes
- autorisent le Président à engager les démarches administratives correspondantes

Votants : 35 dont 5 pouvoirs	pour : 35	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20180219-De20_2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2018

Affichage : 13/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
 Pour copie conforme.

Le Président,
 Jean-Marie Bernard

